

Compte rendu du Conseil Municipal du 26 Juin 2020

Secrétaire de séance : Bernard GALLION

Présents : Tous les conseillers sauf Claude BREVET qui donne pouvoir à Fabrice CHIVAL et Jean-Paul NEVEU qui donne pouvoir à Bernard GALLION.

✓ Le compte rendu du dernier CM du 04 juin 2020 est approuvé.

✓ DÉLIBÉRATIONS

1 – Comptes de gestion et comptes administratifs 2019 :

Les comptes de gestion 2019 établis par le comptable de la Trésorerie Municipale sont présentés au Conseil Municipal.

Les comptes administratifs arrêtés et vérifiés avec la Trésorerie sont à leur tour présentés. Chaque conseiller a reçu un dossier de présentation des résultats, le détail par compte des dépenses et des recettes ainsi que des éléments d'informations destinés au vote des Budgets 2020.

	Budget Commune		Budget Camping		Budget Maison médicale		Budget Locaux commerciaux	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Résultat de clôture 2018	579 207,30	- 97 132,61	14 298,16	- 27 721,63	- 9 956,13	533,33	-	- 57 451,66
Recettes 2019	1 044 088,82	305 050,09	95 009,11	27 721,63	11 091,90	400,00	24 063,84	30 282,43
Dépenses 2019	1 231 688,52	311 371,39	114 596,46	4 126,60	20 335,46	200,00	29 896,50	10 675,00
Résultat 2019	- 187 599,70	- 6 321,30	- 19 587,35	23 595,03	- 9 243,56	200,00	- 5 832,66	19 607,43
Transfert ou réintégration	343 969,77	- 66 321,12	-	-	-	-	-	-
Résultat de clôture 2019	735 577,37	- 169 775,03	- 5 289,17	- 4 126,60	- 19 199,69	733,33	- 5 832,66	- 37 884,23
	565 802,34		- 9 415,79		- 18 466,36		- 43 676,89	

Transfert ou réintégration : La compétence « Assainissement » a été transmise, avec les budgets correspondants (excédent de fonctionnement de 343 969,77 € et déficit d'investissement de 66 321,12 €), à la CA3B au cours de l'année 2019. Ces 2 montants inscrits au budget Commune ont fait l'objet d'une réintégration afin de corriger les résultats de clôture de l'année.

Après en avoir délibéré :

- Les comptes administratifs sont approuvés (13 votes pour, 1 vote blanc). JP Neveu, Maire sortant, n'a pas pris part au vote.
- Les comptes de gestion sont approuvés (14 votes pour, 1 vote blanc).

2 – Taux de fiscalité 2020 :

Monsieur le Maire précise que le budget 2020 a été construit sans augmentation des taux.

Pour rappel : Taxe habitation : 17,43 % - Taxe foncière : 27,70 % - Taxe foncière non bâti : 68,07 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord (14 votes pour, 1 vote blanc)

3 – Budgets 2020 :

Budget Général

- Fonctionnement :

Dépenses			Recettes		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	357 880,00	002	Résultat de fonctionnement reporté	565 802,34
012	Charges de personnel ...	409 850,00	013	Atténuations de charges	6 000,00
014	Atténuations de produits	37 000,00	70	Produits des services du domaine ...	94 200,00
022	Dépenses imprévues	39 104,09	73	Impôts et taxes	681 500,00
023	Virement à l'investissement	460 528,50	74	Dotations, subventions ...	395 054,00
65	Autres charges de gestion courante	178 545,00	75	Autres produits de gestion courante	38 000,00
66	Charges financières	20 000,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00
	Total des dépenses	1 502 907,59		Total des recettes	1 780 556,34

La section de fonctionnement présente, après report des produits antérieurs de 565 802,34 €, un déséquilibre du à la réintégration de la somme de 343 969,77 € (voir 1 - Comptes de gestion et comptes administratifs 2019 : Transfert ou réintégration).

- Investissement :

Dépenses			Recettes		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	169 775,03	021	Virement du fonctionnement	455 600,00
020	Dépenses imprévues	46 673,00	001	Excédent d'investissement reporté	0,00
016	Emprunts et dettes assimilées	160 000,00	040	Opérations d'ordre de transfert ...	4 928,50
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	247 775,03
21	Immobilisations corporelles	196 528,50	13	Subventions d'investissements	16 673,00
23	Immobilisations en-cours	101 000,00			
27	Autres immobilisations financières	31 000,00			
	Total des dépenses	724 976,53		Total des recettes	724 976,53

Opérations inscrites au budget : *Étude « Cœur de Village » - Étude technique sur la résistance de la « Maison Balland » - Aménagement du parking du Pré de la Cour - Voirie « Montaines » - Remplacement de matériel volé - Remplacement du lave vaisselle de l'École - Remplacement de la lame à neige - Structure Jeux Enfants - Ordinateurs (bibliothèque, École, Mairie) - Modernisation de l'Éclairage Public*

Après en avoir délibéré, le budget général est voté par chapitre (14 votes pour, 1 vote blanc)

Budgets Annexes (Budget Camping – Budget Maison Médicale - Budget Locaux Commerciaux)

Les propositions d'inscriptions budgétaires pour les budgets annexes sont présentées en équilibre.

- ✓ Les recettes et dépenses de fonctionnement sont évaluées sur les mêmes bases que celles de l'année précédente (globalement pas d'augmentation, ni de diminution) sauf pour le camping où les recettes et certaines dépenses sont sous évaluées à cause du COVID-19.
- ✓ Les déficits des budgets Camping (en grande partie dû à la situation liée au COVID-19) et Maison Médicale sont compensés par une dépense enregistrée au budget général.

Budgets Annexes	Fonctionnement	Investissement
Camping	100 400,00	8 840,83
Maison médicale	40 100,00	733,33
Locaux commerciaux	23 600,00	48 519,23

Après en avoir délibéré, les budgets annexes sont votés par chapitre (14 votes pour, 1 vote blanc)

✓ COMPTE RENDU DES COMMISSIONS ET DELEGATIONS

- École :

- Tous les élèves volontaires (environ 80 %) ont pu réintégrer leur classe le 22 juin. Les services de garderie et de cantine ont repris un fonctionnement normal dans le respect des gestes barrières.
- Le remplacement de Doriane SORGUE (cantine scolaire) est à prévoir pour la durée de son congé maternité (à partir du 7 octobre 2020). Actuellement, Doriane partage son temps de travail à la gestion du restaurant scolaire, à la surveillance des enfants à la garderie et au ménage. Pour la remplacer, plusieurs solutions sont évoquées :
 - Trouver une personne qui reprenne la totalité des missions confiées à Doriane.
 - Trouver une personne qui gère la cantine et une autre qui s'occupe de la garderie et du ménage
 - Confier la préparation des repas à une société spécialisée et trouver une personne qui prenne en charge la réchauffe et la distribution des repas et/ou les activités de garderie et de ménage.

Concernant ce troisième point, les responsables de la commission ont rencontré la société RPC de Manziat, spécialisée dans la restauration scolaire. Les repas seraient livrés chaque jour pour un prix de 2,69€. Les trois solutions sont à l'étude, une réorganisation du personnel actuel peut également être envisagée.

- Sou des Ecoles : Les présidents du Sou des Écoles ont fait part de leur intention de ne plus s'occuper de la gestion de la cantine et souhaitent qu'elle soit reprise par la Mairie. Après lecture des statuts de l'association, les présidents ne peuvent pas prendre cette décision seuls. Cette décision devra être soumise au vote lors de l'AG de septembre prochain. Quelque soit l'issue, l'achat d'un logiciel de gestion de la cantine scolaire est envisagé (inscription, règlement, ...).

- Camping :

- Il est décidé de ne pas poursuivre la location d'emplacements à l'année pour les caravanes. Les sanitaires pourraient ainsi être fermés une partie de l'année, ce qui entraînerait de réelles économies de chauffage.
- Pour limiter la consommation électrique, il est proposé d'installer un compteur à tous les bungalows et de limiter les nouvelles installations qu'aux seuls bungalows « 4 saisons ».
- Un Mobil home a été libéré sans préavis par son locataire et laissé en très mauvais état. Des travaux de nettoyage ont été réalisés par les agents communaux. Du mobilier a dû être acheté afin de pouvoir remplacer l'existant et relouer le mobil home au plus vite.
- Pour améliorer la gestion des réservations, il est envisagé d'acheter d'un logiciel. Une visite au Camping de la Grange du Pin à Cuisiat a été faite en ce sens. La tarification sera également revue à l'automne pour une mise en place au 01/01/2021.
- Une fuite d'eau a été détectée et son origine trouvée. Il s'agit d'un problème de bouche à clé endommagée lors des travaux d'assainissement du Camping. La société EGTP a constaté le problème et va engager des réparations. Le coût de cette fuite a été évalué à environ 6 000 €. Le maire va faire une demande de dégrèvement auprès de SUEZ.

- Communication et Internet :

- Le Flash Info est pratiquement finalisé. Il sera distribué dans les boîtes aux lettres début Juillet.
- Le Site internet devenu obsolète nécessite d'être refondé. Plusieurs propositions ont été étudiées par la commission. La solution proposée par la CA3B a été retenue (430 € /an contre 680 € actuellement). Le correspondant de la CA3B organisera une réunion technique. L'offre propose un choix de 3 modèles avec 2 variantes, tous ont les mêmes fonctionnalités.
- La commission propose également l'acquisition pour un coût de 230 € par an de l'application « PanneauPocket ». Cette application, gratuite pour son utilisateur, permet de recevoir les informations communales directement sur son téléphone (exemple : coupure d'eau, manifestations, don du sang, ...). Proposition retenue.

- **Affaires sportives et associatives :**

- Fabrice Chival a rencontré les dirigeants du club de Foot. Leur souhait est de revenir jouer sur le stade de Meillonas. Une nouvelle convention sera étudiée et mise en place.

- **Prévention, sécurité routière et signalisation :**

- Une réunion d'informations à destination des riverains de la rue du Dr Descos et du parking du pré de la Cour aura lieu le 06 juillet à 20 heures. Les problèmes de circulation et les travaux de réfection du parking (participation de la CA3B à hauteur de 33 K€) seront à l'ordre du jour.

- **Forêt et aménagement rural :**

- Une parcelle située dans les bois de Sancier a été aménagée à des fins de culture. Diverses questions concernant les travaux réalisés sur cette parcelle ont été posées à Loïc DUCROZET (ONF) afin de déterminer si la réglementation est respectée. Un courrier sera envoyé au propriétaire de la parcelle.
- La mise en place de protection pour les chênes rouges sera effectuée prochainement (coût : 2 179 €).

- **Biens communaux :**

- Les services de l'ONF proposent un service d'expertise et de coupe des arbres. Il est envisagé de recourir à ce service d'expertise pour faire un état des lieux des arbres du Parc Balland (un devis sera demandé). Un arbre du Parc a été coupé suite à une chute.
- L'entretien des espaces verts du Clos de la Segraie et du Verger d'Alix a fait l'objet d'un titre de 1 500 € émis à l'encontre de Bourg Habitat. Ce titre a été refusé par la Trésorerie Principale pour défaut de convention. Il est décidé de stopper l'entretien des 2 lotissements en attendant qu'une nouvelle convention soit rédigée.

- **Délégation de services publics :**

- CCID (Commission Communale des Impôts Directs) : 6 délégués et 6 suppléants ont été désignés : Fabrice CHIVAL, Gérard GROBOZ, Joëlle PENIN, Jean Paul BAS, Edith CHATELAIN, Denis HEINZ, Laurent CURT, Nathalie LAVILLE, Paulette PAUGET, Bernard GROZEL, Martine GEOFFRAY CADUZ, Daniel MAGNON
- SIEA : Julie DELOT a été nommée deuxième suppléante

✓ **DIVERS :**

- Sécurisation de la toiture de la Maison Balland (L'entreprise PERRET a été contactée pour devis)
- Appartement communal situé Place de la mairie : la locataire est partie sans laisser d'adresse. Des recherches sont en cours pour récupérer clés et loyers
- Un local situé dans la Maison médicale au Clos de la Segraie est libre depuis le départ de la sophrologue. Deux propositions de reprise du local sont à l'étude.
Un problème de refacturation des charges afférentes à la Maison médicale a été constaté, une solution va être proposée aux locataires actuels.
- L'AG de la chasse se tiendra le dimanche 28.06.2020 à 10 h
- Correspondant défense : Nadine GROBOZ
- Un spectacle de funambules organisé par la CA3B aura lieu au Parc Balland le 17/07 à partir de 20 heures. Entrée au chapeau.

✓ **DATES A RETENIR**

- Prochain CM le 10/07 à 20h30